

Maison d'Arrêt de LIMOGES:

Provocations, violences et refus d'obtempérer, ça suffit!



le 25 mai 2026

Le dimanche 24 mai 2026, la Maison d'Arrêt de Limoges a une nouvelle fois été confrontée à des faits graves mettant en cause la sécurité de l'établissement ainsi que le respect de l'autorité des personnels.

Au cours de la matinée, un détenu a une nouvelle fois semé le trouble en multipliant les provocations et les incidents en cour de promenade. Vers 10h15, celui-ci a été surpris à plusieurs reprises en train d'escalader le mur de la promenade afin de tenter de récupérer une projection restée accrochée à l'aide d'un fil de pêche.

Face à cette situation, les personnels sont immédiatement intervenus et ont alerté la hiérarchie. Malgré les ordres répétés des agents, le détenu a refusé d'obtempérer et de réintégrer sa cellule, affirmant ouvertement qu'il ne quitterait pas la cour de promenade. Par cette attitude provocatrice et défiant clairement l'autorité des personnels, ce détenu a une fois de plus démontré le climat de tension permanent auquel les agents sont confrontés au quotidien.

Quelques minutes plus tard, alors que des collègues tentaient de récupérer le projectile sur le chemin de ronde, le détenu a lancé une bouteille remplie d'urine sur les personnels, touchant un surveillant au bras et au visage.

Ces agissements sont inacceptables.

Les cours de promenade ne peuvent plus être livrées à certains détenus qui imposent leurs règles, organisent des récupérations de projections en toute impunité et défient ouvertement l'autorité des personnels.

Les agents sont à bout! Il est intolérable qu'ils subissent quotidiennement insultes, provocations, violences, menaces et refus d'obtempérer. Les personnels pénitentiaires ne peuvent plus travailler dans un climat de tension permanente où leur sécurité et l'autorité sont sans cesse bafouées.

Dans l'immédiat, l'**UFAP UNSa Justice** exige :

- des sanctions disciplinaires fermes et exemplaires à l'encontre de ce détenu.
- le transfert rapide de ce profil vers un autre établissement.
- une vigilance renforcée face à la multiplication des incidents liés aux projections.

Enfin, l'**UFAP UNSa Justice** tient à saluer le professionnalisme et le sang-froid des agents intervenus lors de cet incident.

Le bureau local